



AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, qu'une séance extraordinaire sera tenue le 9 décembre 2019, à 18 h 30, à l'hôtel de Ville de Macamic, les points suivants seront acceptés :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Ville de Macamic;
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 ;

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Macamic ce 26 novembre 2019.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe